

Les Courants d'Opinion dans la C. G. T. U.

Tout le monde connaît l'histoire de la division du mouvement syndicaliste en France à la suite des funestes grèves de 1920. Sans posséder à fond tous les détails jusqu'à l'acte final : la scission désastreuse, tout le monde sait que depuis ce jour existent deux Confédérations Générales du Travail : la C. G. T., et la C. G. T. U.

Nous ne suivrons pas postérieurement à cette scission la C. G. T. de la rue Lafayette évoluant vers l'électoratisme, le démocratisme et aboutissant de nos jours au Travaillisme et au Bloc des Gauches.

Nous nous contenterons, pour l'instant, de suivre de près les convulsions intérieures qui, depuis le 1^{er} Congrès Unitaire, jusqu'à Bourges, ont agité la C. G. T. U.

Tout de suite, une remarque s'impose :

Comment se fait-il que le débat actuel roule sur l'adhésion à l'Internationale Syndicale Rouge, alors qu'au moment de la scission, tous les militants syndicalistes révolutionnaires marchaient d'enthousiasme vers Moscou ?

Est-ce là le fait d'une réaction provoquée par une erreur à la base même de cette adhésion ? Cette réaction va-t-elle grandir et détacher définitivement la C. G. T. U. française de l'I. S. R. ?

Nous ne le croyons pas. Car l'opposition confédérale ne représente pas à proprement parler une réaction idéologique, mais simplement une opposition qui, en fait, a toujours existé sur le terrain des méthodes, mais que l'enthousiasme bien français de la première heure avait reléguée au second plan.

C'est par suite de cette sentimentale attraction que certains éléments particulièrement ardents laissèrent imprudemment consommer une scission froidement voulue par les réformistes.

A ce moment-là, il n'y avait pas dans le syndicalisme révolutionnaire qui divorçait d'avec le syndicalisme de collaboration de classes une seule note discordante ; tous voulaient aller à Moscou.

Cette heure passée, lorsqu'il fallut examiner avec calme les méthodes, les principes, les idéologies, diverses tendances naquirent dans le sein de la C. G. T. U.

C'est d'abord le Bureau Confédéral provisoire qui, brisant avec Moscou, tente d'entraîner vers une Internationale Anarchiste siégeant à Berlin, la masse des révolutionnaires français. Le Congrès de Saint-Etienne, en 1922, voit les efforts des partisans de la révision des anciennes théories syndicales triompher. L'adhésion de principe à l'I. S. R. est votée ; mais sans une netteté suffisante, puisque certains militants réclament en même temps la modification de certains articles. (1)

Les anarcho-syndicalistes, tout d'abord entraînés vers Moscou par sentimentalisme, refusent ensuite de persévérer dans cette voie par opposition de doctrine, et déclarent le syndicalisme mis en danger par les nouvelles méthodes de lutte de l'I. S. R. Un comité de défense

(1) On sait que l'Internationale Syndicale Rouge a modifié, à la demande de la C. G. T. U., certains articles de ses statuts exigeant la « liaison organique » entre les syndicats adhérents et les organisations du Parti Communiste.

syndicaliste se constitue qui s'efforce d'annihiler les efforts de la majorité issue de Saint-Etienne.

Cette majorité elle-même n'est pas uniquement composée de militants acceptant toutes les conceptions nouvelles apportées par la Révolution Russe et dictées par les circonstances diverses de la lutte des classes. Dans son sein, il y a encore pas mal de camarades qui ne conçoivent l'adhésion à une Internationale que comme une formalité d'ordre sentimental.

Mais les événements implacables sont là : ils vont les forcer à se situer.

Sur le terrain politique, l'attitude ferme de l'Internationale Communiste amène le départ de nombreux militants du P. C. français. Beaucoup d'entre eux occupent dans le mouvement syndical une place assez prépondérante. Ils y apportent leurs passions de partisans vaincus, leur haine d'une Internationale qu'ils ont quittée. Désormais, la minorité nouvelle se constitue, faisant chorus avec l'ancienne minorité pour déclarer le « Syndicalisme en danger ».

En danger, par la constitution au sein du P. C. de commissions syndicales. La lutte devient âpre et se personnalise. Le Conseil National de juillet menace de dégénérer en séance tragique. La presse ouvrière suinte du vitriol. On parle de scission. La minorité anarcho-syndicaliste, en accord avec la nouvelle minorité, joue son va-tout en imposant le Congrès de Bourges sous menace de quitter la C. G. T. U.

Avec sagesse, la majorité syndicalo-communiste, profondément unitaire, accepte.

Avant Bourges.

Les forces idéologiques qui vont se trouver en présence à Bourges et qui, en réalité, luttent depuis la constitution de la C. G. T. U., peuvent se diviser en deux groupes : les forces de conservation syndicale et les forces de révision.

Les forces de conservation syndicale à idéologie anarchisante entendent cantonner le syndicalisme dans ses anciennes méthodes d'action, à séparer la politique de l'économie, et, niant la valeur de la première, à vouloir un syndicalisme a-politique.

Les deuxièmes que nous appelons « forces de révision » sont celles qui, tirant la conclusion logique de la transformation de l'Etat social à la suite de la guerre, entendent réviser les méthodes du syndicalisme pour les adapter aux nécessités du moment.

Bien qu'à Bourges, trois résolutions eussent été présentées, nous ne croyons pas qu'en réalité, il y ait vraiment trois courants d'opinion dans le mouvement syndicaliste-révolutionnaire français. Ces trois résolutions qui étaient : l'une anarcho-syndicaliste, l'autre dite motion G. S. R., la troisième, syndicaliste-communiste, peuvent, en réalité, n'être considérées que comme la résultante de la lutte des deux forces anarchistes et communistes qui s'affrontent théoriquement sur le terrain syndical et qui voient entre elles un certain nombre de militants non